

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHÈNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 31

Octobre 2005

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Après une rentrée des classes réussie, il est important d'évoquer avec vous à la fois l'effort budgétaire et l'effort humain qui s'imposent à nous pour la scolarité de nos enfants. Je veux également vous assurer de l'attention que vos élus portent, par ailleurs, à réserver une part du budget communal pour maintenir, entretenir notre charmant village de Boutigny-Prouais.

1- Je suis certaine que vous n'avez pas manqué de remarquer, ça et là, l'arrivée de nouveaux voisins. Les ventes immobilières se sont multipliées cette dernière année. Il est fréquent de constater qu'un couple dont les enfants avaient quitté le nid familial soit remplacé par un jeune couple avec enfants. Nous avons même eu le plaisir d'accueillir une famille comptant cinq bambins. À Prouais, ce ne sont pas moins de 14 maisons qui vont se construire en 2006. La relève est assurée ... je n'en doute pas un seul instant !

Pour autant, il est de notre devoir de répondre à ce rajeunissement de notre population, notamment à travers les moyens mis à leur disposition pour devenir, demain, des hommes et des femmes capables de s'assumer. Sans la construction des 26 lits du dortoir de la maternelle, nous aurions été dans l'impossibilité d'accueillir les enfants à partir de 3 ans !

Aujourd'hui, 101 bambins du groupe scolaire de Boutigny sont inscrits au restaurant scolaire réalisé pour 120 rationnaires ; à Prouais : 72 inscrits pour 75 rationnaires ... une vraie nécessité d'adaptation vous le voyez, mais rien de surdimensionné.

Un signe supplémentaire de ce dyna-

misme, s'il en fallait un : une classe supplémentaire a été ouverte le 12 septembre dernier. Celle-ci a pu être entièrement meublée par du mobilier scolaire en excellent état donné par notre député, Jean-Pierre Gorges. Qu'il soit certain que le meilleur usage en est fait et à travers ces quelques mots, le conseil municipal et moi-même le remercions très sincèrement de son geste. Ces obligations passent toutefois par les dépenses que nous avons dû engager pour nos deux groupes scolaires. Rien n'est luxueux, je veux vous l'assurer mais seulement fonctionnel. A présent toutes les réalisations et les bâtiments en service doivent répondre à des normes de sécurité très strictes, mais toutes ces exigences ont un prix, lui aussi incontournable ...

2 - Et pourtant, mes Cher(e)s Administré(e)s, vous qui n'utilisez pas les services scolaires mais qui y participez à travers vos impôts, je veux que vous sachiez que vos élus ont réservé sur les lignes du budget communal de quoi améliorer et entretenir votre quotidien.

Pas moins de 100 000 € ont été votés, à la fois pour réaliser un nouveau Plan Local d'Urbanisme, plus adapté aux situations actuelles et pour préserver l'identité de votre village, mais aussi pour aménager des éléments de sécurité routière, ou encore continuer à doter nos hameaux d'éclairage public, réaliser des traversées de routes pour éliminer les débordements d'eaux pluviales, entretenir les bâtiments communaux, procurer à notre service technique les moyens de traiter nos routes en période hivernale, à travers l'achat d'un épandeur à sel, et de se déplacer en toute sécurité, par l'achat d'un nouveau véhicule

utilitaire ...

Plus encore, avec l'arrivée du gaz, nous avons cherché à faire des économies d'énergie ... et nous avons prévu le changement du brûleur de la chaudière de la mairie de Boutigny ainsi que l'application d'un tarif électrique préférentiel appelé « tarif jaune ».

Je me dois également de vous rappeler que nous sommes obligés d'assumer notre quote-part communale au Service Départemental d'Incendie et de Secours, une contribution annuelle de 50 000 € tout de même. Ce même SDIS reversera à nos pompiers volontaires pour cette année 2005, une somme de 2100 € pour leur permettre de se vêtir ou d'acheter du petit matériel, entre autre.

3 - Je m'arrêteraï là, mais je voulais absolument que le jour soit fait sur les efforts que mon équipe et moi-même portons à ne négliger aucun investissement ou service qui pourrait améliorer la vie de tous les Boutignaciens, jeunes et moins jeunes ... avec les moyens dont nous disposons, bien entendu, mais des moyens que nous cherchons sans cesse à voir augmenter en sollicitant le plus souvent possible les aides de l'Etat, du Conseil Général, du Parlement.

Votre maire,
Mireille Eloy



Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)
Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>



INFOS COMMUNE

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ

Certains automobilistes s'autorisent « à débouler » dans nos cœurs de village à des vitesses excessives. Il a été demandé aux gendarmes de Nogent-le-Roi de venir constater cet état de fait régulièrement. Il semble que l'on réserve les seuls moyens vraiment dissuasifs (radars, jumelles) aux grands axes, même si on nous accorde qu'il est moins dangereux de rouler à 120 km/h sur la N12 que rue des Potiers ou rue de la Fée. C'est un problème dont on parle depuis longtemps, et pourtant rien de concret à ce jour. De nombreux administrés sont venus demander en mairie si les élus se réunissaient pour faire du tricot ou s'ils s'étaient endormis sur ce dossier. J'apporterai une réponse à cette question. Un groupe d'élus se préoccupe et s'occupe effectivement de trouver une solution aux problèmes de sécurité. La lenteur de son action tient à la complexité des étapes à suivre pour se faire.

Première étape : Montage d'un avant-projet

Une simulation en divers endroits avec des plots prêtés par la DDE a permis de constater sur le terrain ce qui était efficace pour réduire la vitesse, sans rajouter un problème de visibilité ou empêcher le passage d'engins agricoles (zone rurale oblige).

Deuxième étape : Présentation du projet définitif

Elaboré par le seul groupe d'élus. Il doit être validé par la Direction Départementale de l'Équipement. Il concerne la rue du Rosaire, la rue des Potiers à Boutigny ; la rue de la Baligande et la rue de la Fée à Prouais.

Sans l'accord total de la DDE, le projet est rejeté et doit, en tenant compte des objections émises, être repensé et redéfini. Là encore, deux sous étapes sont incontournables.

Première étape : la visite sur place du représentant de la DDE qui donne son avis sur la conception projetée par les élus.

Deuxième étape : s'il est favorable, le groupe de travail élabore des croquis de voirie les plus fidèles possibles. A ce jour, un nouveau projet va être soumis à la DDE. Pour ne pas perdre de temps, si son accord est donné, ce projet a été chiffré pour être inscrit au prochain budget communal.

Troisième étape : Le coût du projet a été évalué à 5 000 € d'achat de peinture spéciale pour le marquage au sol et 17 000 € pour l'achat de panneaux routiers et divers mobiliers de sécurité agréés par la DDE, à installer par nos employés communaux. Ce gros chantier leur incombe car il n'est pris en charge par aucun organisme. La mentalité est « kit ou double », voire quadruple des coûts.

J'espère avoir clairement expliqué une procédure qui demande à tous de contrôler une juste impatience.

Sylvie BENGUIGUI

DEVENEZ POMPIER



Vous avez le sens du courage et du dévouement.

Vous avez entre 25 et 40 ans.

Vous habitez notre commune et souhaitez vous investir dans une mission locale.

Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Nous assurerons votre formation, afin d'intégrer le CORPS DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES d'Eure-et-Loir.

Candidature et motivation à déposer sous enveloppe à la Mairie de Boutigny.

Gilles PELUCHE, Chef de Corps

TÉLÉTHON

Le samedi 3 décembre 2005, sur la place de l'église : lâcher de ballons, vente de gâteaux, cartes et peluches, boissons chaudes.

LES OUBLIÉS DU HAUT DÉBIT

Notre commune est desservie par deux centraux téléphoniques. L'un dessert Boutigny et ses hameaux. Les foyers qui y sont raccordés, à une ou deux exceptions près, bénéficient d'un accès à l'Internet à haut débit à 2 Mo. Une amélioration est prévue dans les mois à venir. L'autre central est situé à Marolles, sur la commune de Broué, et dessert le bourg de Prouais et ses hameaux. Il est éloigné de 5 à 7 km des habitations concernées. Or, le bon fonctionnement du haut débit étant conditionné par la distance qui sépare l'abonné de son central. Ainsi, malgré les promesses de France Télécom, si Prouais et Rosay disposent d'un accès à 512 Ko, les habitants de Beauchêne, plus éloignés, rencontrent des difficultés pour se connecter. Contacté par nos soins, France Télécom nous promet un nouveau matériel expérimental pour la fin de l'année. La solution devrait donner pleinement satisfaction à l'ensemble de nos administrés. Soyons patients...

Daniel BRUNET

TRANSPORT SCOLAIRE

En 2004, la commune a pris en charge le remboursement des cartes de transport pour Houdan, Dreux et La Queue lez Yvelines à hauteur de 3 000 euros. L'investissement financier global important fourni par la commune dans le domaine scolaire nous conduit à revoir notre taux de participation au remboursement de ces coupons SITED et SIVOM. Il était de 35%, il sera, dès la rentrée 2006, de 25%.



Monique PETIT

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

TOUS EN FÊTE

- Eh dis donc Paul, on va être ensemble au banquet du 14 juillet, l'année prochaine.
- Ah bon ? Pourquoi ?...
- Cette idée a été présentée lors du dernier Conseil Municipal. Tous les conseillers sont d'accord.
- Un seul banquet, c'est bien, mais ça va se passer où ?
- Le banquet unique se fera désormais le soir, sur le lieu où est tiré le feu d'artifice.
- Quelle bonne idée !... Et l'année prochaine, il est tiré où, le feu d'artifice ?
- À Prouais.
- Encore ? Comme cette année ?
- Deux ans de suite, en 2003 et en 2004, il a été tiré à Boutigny.
- Tu as vraiment répondu à tout, mon cher Mick. Si tu savais écrire, tu pourrais devenir journaliste !... Ecrire dans Entre Nous par exemple. !...
- Tu CROOOO ?
- Bah si je te le dis !...



Paul & Mick les corbeaux de Boutigny et de Prouais

Paul et Mick ont raison. Le 14 juillet 2006, pour l'ensemble des habitants de la commune, le traditionnel banquet se déroulera à Prouais, en soirée. Le repas sera suivi du feu d'artifice. Un rassemblement qui nous permettra de nous divertir tous ensemble en célébrant la fête nationale.

Pierre GAPILOU – Claude SERREAU

LA D101 EN HIVER



En mars 2005, j'interpellais le Conseil Général d'Eure-et-Loir en la personne de notre conseiller général Monsieur Jean-Paul Mallet, quant à la différence de traitement, en période hivernale, sur la départementale 101 entre Boutigny-sur-Opton et Dannemarie. Monsieur Michel Rotat, Directeur des Subdivisions Départementales, nous apprend que la concer-

tation engagée avec le Département des Yvelines a abouti à un accord visant à offrir un traitement homogène sur la totalité de cet axe, entre Boutigny et Houdan. Il s'agira d'un salage préventif du verglas jusqu'à notre commune, par le département des Yvelines, et d'un déneigement, par le département d'Eure-et-Loir, jusqu'à Houdan. De la même façon, je signalais à M. Mallet que la liaison La Musse/Prouais, sur cette même départementale 101 était très fréquentée, dès 6 heures du matin, alors que le classement de cette route prévoyait un traitement tardif du verglas, dans la matinée. Notre commune s'étant dotée l'hiver dernier d'une saleuse, j'ai sollicité de la part du département d'Eure-et-Loir l'attribution d'un stock de sel afin d'effectuer plus tôt, et par nos propres moyens, le salage de cette portion de route empruntée, entre autre, par notre car scolaire. Monsieur Michel Rotat vient de me répondre positivement. Au nom de la population de Boutigny-Prouais, je remercie Messieurs Jean-Paul Mallet et Michel Rotat de leur écoute et de leur contribution à la sécurité des Boutignaciens.

Mireille ÉLOY

NOUVEAU PRÊTRE

Le père Thomas LAPENNE est arrivé au presbytère de Nogent-le-Roi, en remplacement de Don Hughes parti pour Saint-Raphaël, dans le Var. Le père LAPENNE est chargé de s'occuper du secteur paroissial de Boutigny-Prouais. Accueilli dans la communauté, il découvre la région tout en s'installant. En plus de ses activités cléricales, il poursuit ses études pour obtenir son mastère de philosophie, en suivant des cours à Paris, ainsi qu'une formation de séminariste, à Blois. Tous les habitants lui souhaitent la bienvenue.

Claude SERREAU

MESSES

- Dimanche 2 octobre : à 9h30 à Prouais
- Dimanche 23 octobre : à 9h30 à Boutigny
- Dimanche 6 novembre : à 9h30 à Prouais
- Dimanche 28 août : à 9h30 à Boutigny
- Dimanche 27 novembre : à 9h30 à Boutigny
- Dimanche 4 décembre : à 9h30 à Prouais
- Samedi 24 décembre : à 19h30 messe de Noël à Boutigny

Don Thomas

ASSISTANTE SOCIALE

Vous avez, à présent, la possibilité de rencontrer l'assistante sociale de notre secteur, Mademoiselle GUILLOU, dans les locaux de la mairie de Boutigny. Auparavant, il est indispensable et impératif que vous contactiez le 02 37 65 82 00. La secrétaire de la Direction des Assistantes Sociales (5, rue Henri Dunant 28109 DREUX CEDEX), conviendra avec vous d'un rendez-vous. À noter que le secrétariat de la mairie de Boutigny-Prouais ne peut en aucun cas faire le relais, ni fixer un rendez-vous.

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

BIBLIOTHÈQUE



Les vacances sont terminées. La Bibliothèque a donc repris ses heures d'ouverture habituelles : Le mercredi et le samedi de 16 h à 18 heures.

Depuis le 19 septembre les enfants de l'école de Boutigny ont retrouvé le chemin de la Bibliothèque. Ils viennent tous les 15 jours écouter un conte et emprunter les

livres qu'ils emportent à la maison avec grand plaisir.

Le 18 Octobre le Bibliobus viendra renouveler un stock de 600 livres. À cette occasion, n'hésitez pas à venir demander ce que vous souhaitez trouver, nous nous efforcerons de répondre à vos attentes.

Du 5 octobre au 23 novembre se tiendra, dans nos locaux, une exposition de la Bibliothèque Départementale de prêts sur les ILLUSTRATEURS JEUNESSE.

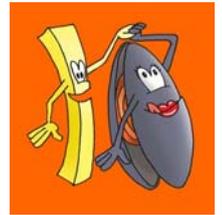
Nous organiserons, le samedi 5 novembre, une journée « PORTES OUVERTES » pour vous présenter les tableaux des illustrateurs; de 10 h à 18 h. Venez nombreux admirer leurs tableaux et rencontrer les bénévoles.

Christiane GUINAND

COMITÉ DES FÊTES DE BOUTIGNY

Soirée « Moules-Frites »

Le samedi 26 novembre 2005, à 20h. Prix : 13 euros pour les adultes, 7 euros pour les moins de 16 ans. Pour toutes réservations : 06 62 16 15 87 (Nathalie). Réponse souhaitée avant le vendredi 18 novembre 2005.



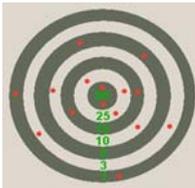
CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié de Boutigny-Prouais vous propose une sortie le 20 novembre 2005, au Théâtre du Palais Royal : « Le Mariage de Barillon », de Georges Feydeau. Prix : 20 euros.

Inscriptions à faire parvenir avant le 10 octobre 2005, à M. REY (Allemant), au 02 37 65 10 26, à Mme Quatreboeufs (Le Mesnil), au 02 37 65 18 19.

LA FRATERNELLE

Le club de tir de la commune a repris toutes ses activités sportives depuis un an, après quatre longues années de sommeil. À ce jour, vous pouvez nous rejoindre. Les inscriptions pour la saison 2005/2006 ou pour toutes informations se feront auprès de M. Gil Maréchal, au 06 75 80 51 95, en semaine après 18h30.



Un clin d'œil sur la saison passée de notre bilan encourageant. Voici trois points forts :

- une reprise de nos activités sportives au sein du groupe des associations de la commune.

- des jeunes motivés et désireux de pratiquer cette discipline sportive qu'est le tir à la carabine ou au pistolet dans un cadre réglementé.

- les résultats sportifs et le classement des jeunes de la fraternelles sur le plan départemental parmi les écoles de tir d'Eure-et-Loir :

à la carabine : 1^{ère} et 4^e places en cadets, 1^{ère} et 5^e places en minimes, 1^{ère}, 4^e et 5^e places en benjamins

au pistolet : 1^{ère} place en benjamin.

Félicitations à nos jeunes et aux parents.

Gil MARÉCHAL

ASCBP

La saison vient de commencer et les enfants prennent leur repères dans leurs équipes. Plusieurs équipes de jeunes et de moins jeunes sont engagées et peuvent s'entraîner en fin d'après-midi :

- le lundi pour les débutants,
- le mardi pour les benjamins,
- le mercredi pour les poussins et les moins de 13 ans,
- le vendredi pour les adultes (2 équipes qui joueront en championnat UFOLEP).

Contact : Philippe CANUS au 02 37 65 17 22

Le Bureau et les dirigeants veulent rendre un hommage tout particulier à :

- **Robert PRIMAULT** qui fut dirigeant de l'ASCBP. Toujours présent et supporter infatigable, ce véritable passionné de football a su faire partager sa passion avec plusieurs générations de joueurs.

- **Robert PASQUIER** fondateur de l'Association. Il forma la première équipe il y a une trentaine d'années. Joueur, dirigeant, manager et ce dans le plus grand respect de ses partenaires, il sut toujours donner l'exemple aux jeunes.

L'association rend également hommage à leurs familles qui les ont soutenus durant toutes ces années dans leur passion.

Jean-François ALLORGE (Le Président)

URBANISME

Permis de construire accordés :

CHAMPSAUR Sébastien : Construction d'une maison individuelle à Prouais, rue de la Cadotterie

ROUMAUD Cédric : Construction d'une maison individuelle à Prouais, rue Baligande

DUPUIS Olivier : Construction d'une maison individuelle à Prouais, rue des Blatiers

DUTERTRE Didier : Construction d'une maison individuelle à Prouais, rue Baligande

Déclaration de travaux accordés :

POQUET Eric : Pose d'un abri de jardin à La Musse, 35, rue de la Mésangerie

POIRIER Cyril : Ravèlement + ouverture d'une porte fenêtre sur le pignon, à Boutigny, 33, rue des Potiers

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>

LE SITE INTERNET OFFICIEL DE BOUTIGNY-PROUAIIS (Page d'accueil)

Adresse  <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr/>

Les villages et hameaux de BOUTIGNY-PROUAIIS

DANNEMARIE

La commune de Boutigny-Prouais est constituée de 16 villages et hameaux en Eure et Loir. Elle appartient au canton de Nogent-le-Roi. 1700 habitants (750 foyers) résident sur le territoire de la commune qui a su conserver son caractère rural et la qualité de son cadre de vie.

SAVEZ VOUS QUE ?...

Les séances du Conseil Municipal sont publiques. Vous pouvez assister en tant qu'observateur aux différents débats évoqués, aux décisions prises ainsi qu'aux délibérations.

Nous sommes aujourd'hui le **samedi 1 octobre 2005**. C'est la saint **Th fr I E.J.**

Accueil

Associations

Scolaire

Webmaster

Responsable quartier

Contact

Flash infos commune

Plan

La commune

[Situation géographique](#)
[Les mairies](#)
[Les rues](#)
[Le mot du maire](#)
[Le conseil municipal](#)
[Les commissions](#)
[Le bulletin](#)
[Les comptes-rendus](#)
[L'urbanisme](#)

Dernières nouvelles



Le 17 septembre a eu lieu le glaçage des nouvelles images de Mich I MAIZOUE à l'OTPH (Office de Tourisme du Pays Houdanais). Ses photos travaillées informatiquement ne sont pas sans rappeler l'impressionnisme et le pointillisme, tout en gardant leur originalité. Allez les voir à l'OTPH jusqu'au 23 septembre



Mich I MAIZOUE Luc BONTEMPS

La vie quotidienne

[Les postes](#)
[La déchetterie](#)
[Feux et brûlages déchets](#)
[Jardinage et bricolage](#)

Météo

[Météo aujourd'hui](#)
[Météo de demain](#)

Stop à la PUB

Vous souhaitez participer à "Merci d'épargner ma boîte aux lettres" cliquer sur [Stop Pub](#), pour recevoir un autocollant. Un questionnaire vous prendra 5 minutes. Il permettra de contribuer à la qualité de l'évaluation menée par l'ADEME.

Infos ADSL

Le haut débit (512 Ko minimum) est à Boutigny depuis le 1er juin. Le déploiement RE-ADSL V1 a commencé et sera terminé en septembre 2005 pour Prouais. La version V2 est annoncée avant fin 2005. Elle permettra d'obtenir un débit plus important.

Informations utiles

[Formulaires administratifs](#)
[Service public](#)

Tourisme

[Tourisme 28 site officiel](#)
[Tourisme 78 site officiel](#)
[Office de tourisme de Dreux](#)

Communauté de communes

[Le site officiel](#)
[Contact Office Tourisme](#)

Horaires des trains Dreux-Houdan-Paris (AR)



Plans RATP

[Plan du métro](#)
[Bus parisiens](#)
[RER](#)



Infos commune

Le document sur le POS (Plan d'Occupation des Sols de Boutigny-Prouais est désormais en ligne sur le site internet de la commune. Cliquer sur la rubrique Urbanisme

Divers

[Sites de la région](#)
[Site du mois](#)



Nous communiquons de plus en plus par Internet. Les techniques du haut débit pour ceux et celles qui ont la chance d'en bénéficier permettent de consulter rapidement et sans difficulté une multitude d'informations. La commune de Boutigny-Prouais se devait d'être « à la hauteur ». De ce fait et depuis plusieurs mois déjà, ce site Internet vous offre la possibilité de consulter les rubriques spécifiques à la commune, aujourd'hui indispensables, ainsi que bien d'autres rubriques encore.

Quelques exemples :

- les comptes-rendus des conseils municipaux, la constitution de commissions, des informations sur les heures d'ouverture des services publics, des informations ainsi que les différents imprimés relatifs à l'urbanisme (les textes sur le Plan d'Occupation des Sols sont également consultables sur ce site), le mot du Maire. Ce site permet également de nous promener dans nos villages et hameaux en y découvrant son charme et ses origines patronymiques.

Le site Internet de Boutigny-Prouais est également ouvert sur l'extérieur :

- des liens sont créés pour accéder au site officiel de la CAPH, des offices de tourisme de Dreux, du 28, du 78, ainsi qu'aux différents sites de la région (Yvelines et Eure et Loir)

- d'autres liens sont intégrés dans ce site pour s'informer sur la météo d'aujourd'hui et de demain, connaître les horaires des trains, disposer des plans du métro et des bus parisiens ... Le site du mois vous permet de découvrir ou redécouvrir les grottes de Lascaux, de façon très originale.

Ce site Internet évolue en permanence. Son objectif est de vous informer sur les dernières nouvelles communales et régionales (manifestation, exposition etc.) et de vous fournir les informations utiles à notre vie quotidienne.

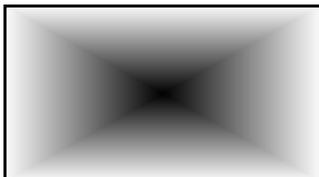
Ce site est le vôtre. N'hésitez pas à le consulter fréquemment, le commenter, l'enrichir. J'espère que vous y trouverez souvent la réponse aux questions que vous vous posez.

Claude Serreau

Naissances

26/06/05 GASMI Phylie
 03/07/05 SINGERY Clément
 12/07/05 ASTARICK Eryne
 15/07/05 LECLERCQ Marion
 11/08/05 DELCLAUX Lola
 22/08/05 DUVAL Juliette

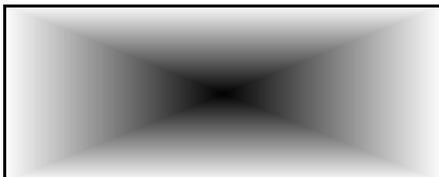
La municipalité adresse ses félicitations aux parents.



Mariages

09/07/05 PORTELINHA DE SOUSA MONTEIRO Paulo & ROUVEURE Sabrina
 09/07/05 LEROUX Thomas & BALLADUR Prune
 10/09/05 DELCLAUX Benjamin & WALDMANN Magali

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux nouveaux époux.



Décès

25/06/05 MEIH Robert, 9, rue de Nerville (Beauchêne)
 10/07/05 PRIMAULT Robert, 3, rue du Clos des Vignes (Buchelet)
 03/08/05 FROGER Stéphane, 18, rue des Carreaux (Les Primevères)
 14/08/05 GODARD Raymond, 9, rue du Bocage (Allemant)
 15/08/05 HAQUIN Jean-Claude, 56, rue de la Fée (Rosay)
 11/09/05 BLOUËT Armand, 3, rue des Vignes (Rosay)
 17/09/05 PASQUIER Jack, 34, rue de l'Andusse (Cloches)

La municipalité adresse ses condoléances aux familles.



FICHE PRATIQUE

Gardes de médecine : composez le 15

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56

Gendarmerie : composez le 17

ATTENTION - Les heures limites de dépôt du courrier sont avancées dans les différentes postes avoisinantes : Bù (16h), Broué (15h45), Abondant (16h)

<p>Horaires d'ouverture de la poste à Broué</p> <p><i>Mardi</i> 9h00 à 11h30 <i>Jeudi</i> 9h00 à 11h30 <i>Vendredi</i> 9h00 à 11h30</p> <p style="text-align: right;"><i>Tél : 02 37 43 20 00</i></p>	<p>Horaires d'ouverture de la poste à Houdan</p> <p><i>Tous les jours</i> 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30 <i>Samedi</i> 8h30 à 12h00</p> <p style="text-align: right;"><i>Tél : 01 30 46 17 23</i></p>
<p>Horaires d'ouverture de la Mairie</p> <p>BOUTIGNY</p> <p><i>Mardi</i> 16h00 à 18h00 <i>Jeudi</i> 16h00 à 18h00 <i>Vendredi</i> 16h00 à 18h00 <i>Samedi</i> 10h30 à 12h00</p> <p>PROUAIS</p> <p><i>Samedi</i> 08h30 à 10h00</p> <p><i>Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée.</i></p>	<p>Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boutigny-Prouais</p> <p>Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les « dépôts sauvages », de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)</p> <p><u>Période d'hiver</u> : du 1^{er} novembre au 28 février</p> <ul style="list-style-type: none"> - mercredi après-midi de 14 h à 17 h - samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h <p><u>Période d'été</u> : du 1^{er} mars au 31 octobre</p> <ul style="list-style-type: none"> - lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 h à 18 h - samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
<p>Horaires d'ouverture de la bibliothèque</p> <p><i>Mercredi</i> 16h00 à 18h00 <i>Samedi</i> 16h00 à 18h00</p>	

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information
 Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
 Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)
 Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>